



PPA 10

REÇU LE  
21 MAR. 2019  
MAIRIE DE STUCKANGE

**LE PRESIDENT**

Adjoint au Maire de Thionville  
Assesseur à la Communauté d'Agglomération  
Portes de France-Thionville

**Mairie de STUCKANGE**

Monsieur Jean Pierre VOUIN  
9 rue des Lilas  
57970 STUCKANGE

Thionville, le 15 Mars 2019

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre lettre du 08/03/2019 par laquelle vous avez sollicité l'avis du SCOTAT eu égard à la procédure de modification simplifiée prescrite par votre commune sur le Plan Local d'Urbanisme.

En réponse, considérant que les ajustements proposés au sein des différentes pièces du PLU constituent des adaptations mineures qui concourent, par ailleurs, à densifier la commune, je vous fais part de l'avis favorable du SCOTAT pour cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



**Roger SCHREIBER**